

En Dordogne, un groupe de travail a été créé pour réfléchir à des moyens de lutter contre la tuberculose bovine. Un projet porté par le [MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION](#) / T : 01.49.55.57.46, qui doit se déployer dans 200 exploitations réparties sur 25 communes. www.agriculture.gouv.fr